VILLE de Poisat

Demande reçue le :..... ☐ Validée ☐ Refusée

Formulaire de demande d'occupation du domaine public

À retourner complété et signé **au plus tard 20 jours avant la date souhaitée**.
Si la demande est validée par la commune, une autorisation sera délivrée sous la forme d'un arrêté.
Il devra impérativement être affiché sur le site et cela pendant toute la durée de l'occupation.

QUI ?	Nom de l'association	.....
	Nom et prénom du Président	.....
	Adresse	.....
	Téléphone	.....
	Mail	.....

OÙ ?	Lieu	.....
	Une demande de salle communale a-t-elle été faite ?	☐ OUI ☐ NON
	Si oui, pour quelle salle ?	.....

QUAND ?	Jour souhaité	.....
	Heure d'installation	.....
	Heure de démontage	.....
	Horaires d'exploitation début/fin	.....

QUOI ?	Objet / Motif de la manifestation	....

Demande complémentaire facultative	Horaire de début souhaité	Horaire de fin souhaité
☐ Buvette *(dans la limite de 5 par an et par asso)*	.....h.....	.....h.....
☐ Barbecue	.....h.....	.....h.....
☐ Stade de foot	.....h.....	.....h.....
☐ Espaces verts de l'esplanade du 8 mai	.....h.....	.....h.....
☐ Terrains de pétanque	.....h.....	.....h.....
☐ Cours école élémentaire	.....h.....	.....h.....
☐ Barrières	.....h.....	.....h.....
☐ Autre :	.....h.....	.....h.....

Fait à Poisat, le : ..... Signature :

Mairie de POISAT
2 place Georges Brassens - 04 76 25 49 75 - accueil.mairie@ville-poisat.fr